



Notre réf.: 24769/2023/I/SSU

13 décembre 2023

Annexes: 2 (annexe 2 disponible en anglais seulement)

Objet: Désignation de correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences

Suite à donner: Désigner un ou plusieurs correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences d'ici au **29 février 2024**

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous remercier pour le soutien que vous apportez à la position adoptée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur les points pertinents de l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR). La CMR se tient tous les quatre ans pour examiner et, si nécessaire, réviser le Règlement des radiocommunications – un traité international régissant l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques par divers systèmes, notamment ceux destinés aux applications météorologiques et environnementales connexes.

Comme vous le savez peut-être, l'accès au spectre des fréquences radioélectriques est essentiel pour l'infrastructure mondiale de l'OMM qui sous-tend les services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes dans le monde entier. Afin de préserver la disponibilité de ce spectre pour les activités et recherches météorologiques et environnementales connexes, il est primordial que les Membres de l'OMM dialoguent avec leurs autorités nationales de régulation et contribuent activement à l'examen de toutes les questions relatives aux radiofréquences à l'échelle nationale, régionale ou internationale, dans la perspective de la CMR.

Toutefois, il est bien connu qu'il peut être difficile pour les Membres de l'OMM, en particulier ceux dont les ressources sont limitées, de traiter de telles questions en raison des capacités restreintes dont ils disposent en interne. Par conséquent, l'OMM a le plaisir d'annoncer la mise en place d'un réseau de correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences. Les objectifs de cette initiative sont les suivants:

- Renforcer, dans le monde entier, les capacités des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), et d'autres entités dotées de mandats pertinents, de traiter les questions liées aux radiofréquences;
- Favoriser une communication étroite entre les SMHN et les autorités nationales de régulation afin de s'assurer que ces dernières comprennent bien l'importance des radiofréquences pour les activités météorologiques et les activités environnementales connexes ainsi que les exigences en rapport;
- Favoriser la formation de nouveaux experts dans le domaine de la gestion du spectre, afin de pérenniser l'Équipe d'experts de l'OMM pour la coordination des

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: M. Michel Jean, Président de la Commission des infrastructures
Mme Estelle Grueter, Présidente du Comité permanent des systèmes d'observation et des réseaux de surveillance de la Terre (SC-ON)
Coordonnateurs techniques (Infrastructure)

radiofréquences (ET-RFC), en tenant compte des risques en matière de développement des capacités et de planification de la relève répertoriés par l'ET-RFC.

Ref.: 24769/2023-122 VSSU

Ainsi, je vous demande de bien vouloir désigner un ou plusieurs correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences, comme cela est indiqué dans la note de synthèse ci-jointe ([annexe 1](#)). Nous vous encourageons à proposer plusieurs spécialistes représentant différents groupes d'intérêt, de façon à couvrir diverses disciplines de l'OMM en lien avec le système Terre (temps, climat, hydrologie, composition de l'atmosphère, cryosphère, océans, météorologie de l'espace).

Il est important de souligner que le développement des capacités est la pierre angulaire de cette initiative. Les correspondants nationaux recevront le soutien de l'ET-RFC pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires (s'ils ne les ont pas encore) afin de s'assurer qu'ils pourront traiter les questions liées aux radiofréquences conformément à leurs attributions. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la note de synthèse sur les correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences ([annexe 1](#)), qui inclut les attributions susmentionnées et un projet de stratégie de mobilisation pour la période allant jusqu'à 2027.

Vous pouvez saisir les coordonnées, y compris l'adresse électronique professionnelle, de votre ou de vos correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences directement dans la [base de données des experts de la plate-forme communautaire de l'OMM](#) ou présenter votre ou vos candidatures en renvoyant le formulaire figurant dans l'[annexe 2](#) à Mme Zoya Andreeva, du Secrétariat de l'OMM (zandreeva@wmo.int), de préférence d'ici au **29 février 2024**.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à écrire à M. Jesse Andries (jandries@wmo.int) et Mme Zoya Andreeva, (zandreeva@wmo.int), du Secrétariat de l'OMM.

Je saisis cette occasion pour vous remercier vivement de l'appui sans réserve que vous apportez aux activités de l'OMM et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Wenjian Zhang
pour le Secrétaire général

NOTE DE SYNTHÈSE

Correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences

Ref.: 24769/2023-1ZZ/SSU

L'établissement de correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences répond à trois objectifs:

- 1) Renforcer, dans le monde entier, les capacités des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), et d'autres entités dotées de mandats pertinents, de traiter les questions liées aux radiofréquences;
- 2) Favoriser une communication étroite entre les SMHN et les autorités nationales de régulation afin de s'assurer que ces dernières comprennent bien l'importance des radiofréquences pour les activités météorologiques et les activités environnementales connexes ainsi que les exigences en rapport;
- 3) Favoriser la formation de nouveaux experts dans le domaine de la gestion du spectre, afin de pérenniser l'Équipe d'experts de l'OMM pour la coordination des radiofréquences (ET-RFC), en tenant compte des risques en matière de développement des capacités et de planification de la relève répertoriés par l'ET-RFC.

L'accès au spectre des fréquences radioélectriques est essentiel pour l'infrastructure mondiale de l'OMM qui sous-tend les services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes dans le monde entier. Les radiosondes, les radars météorologiques au sol (radars météorologiques et radars profileurs de vent), les radars océanographiques, les systèmes de télédétection au sol (systèmes de localisation de la foudre, radiomètres hyperfréquences, etc.), les systèmes de télédétection spatiaux passifs et actifs (satellites météorologiques et autres satellites environnementaux connexes) et plusieurs types de capteurs météorologiques spatiaux au sol sont tributaires du spectre des fréquences radioélectriques pour effectuer leurs observations. En outre, les satellites, les aéronefs, les systèmes d'observation hydrologique, les bouées dérivantes et d'autres plates-formes océaniques dépendent du spectre des fréquences radioélectriques pour diffuser des données météorologiques et des données environnementales connexes.

Les correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences sont nommés par les représentants permanents des Membres auprès de l'OMM. Les Membres devraient s'efforcer de proposer plusieurs spécialistes représentant différents groupes d'intérêt, de façon à couvrir tous les domaines/disciplines de l'OMM en lien avec le système Terre (temps, climat, hydrologie, composition de l'atmosphère, cryosphère, océans, météorologie de l'espace). Il est attendu des correspondants qu'ils assurent la communication entre leurs autorités nationales de régulation, d'une part, et le Secrétariat de l'OMM et l'ET-RFC, d'autre part.

Les correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences recevront le soutien de l'ET-RFC pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires (s'ils ne les ont pas encore) afin de s'assurer qu'ils seront tout à fait à même de traiter les questions liées aux radiofréquences, conformément à leurs attributions.

Les possibilités qui peuvent être offertes aux correspondants sont les suivantes:

- 1) Participer aux activités de formation sur la gestion du spectre organisées par l'ET-RFC, y compris des sessions dédiées avec les membres de l'ET-RFC de leur Région respective.
- 2) Être informés des possibilités de formation offertes par le Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R).

- 3) Assister aux réunions annuelles en ligne de l'ET-RFC en tant qu'observateurs.

Les correspondants nationaux devraient:

- 1) Servir d'interlocuteurs nationaux pour les activités nationales, régionales et/ou mondiales liées aux radiofréquences et contribuer à celles-ci.
- 2) Faire connaître au niveau national la position de l'OMM sur les points pertinents de l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), telles qu'elles ont été élaborées par l'ET-RFC, en:
 - a) Participant activement aux réunions des comités de gestion du spectre et activités menées par leur autorité nationale de régulation, en défendant la position de l'OMM au sein des comités concernés;
 - b) Veillant à ce que leur autorité nationale de régulation reçoive un exemplaire du document de position de l'OMM pour la CMR chaque fois qu'une nouvelle version ou une révision est approuvée.
- 3) Favoriser la diffusion des orientations, recommandations et autres documents pertinents sur les radiofréquences publiés par le Secrétariat de l'OMM afin de s'assurer qu'ils sont reçus par les parties prenantes concernées de la communauté météorologique et au-delà.
- 4) Dialoguer avec leur autorité nationale de régulation pour s'assurer qu'elle comprend bien l'importance des radiofréquences pour les activités météorologiques et les activités environnementales connexes ainsi que les exigences en rapport, et chercher à obtenir le soutien de cette autorité s'agissant des activités de l'UIT-R, dans le cadre des préparatifs de la CMR de l'UIT.
- 5) Prendre part aux travaux portant sur la réglementation des radiocommunications qui sont organisés à l'échelle nationale, régionale et/ou internationale ainsi qu'aux travaux des organismes régionaux de télécommunication compétents et à ceux de l'UIT-R, en particulier les commissions d'études 5 et 7, respectivement sur les services terrestres (y compris la radiolocalisation) et scientifiques.
- 6) Faire enregistrer de manière adéquate par les administrations nationales des radiocommunications l'ensemble des stations de radiocommunication et fréquences radio utilisées pour les activités et recherches météorologiques et environnementales connexes.
- 7) Informer l'ET-RFC de toute nouvelle utilisation des radiofréquences et des nouveaux besoins dans ce domaine pour lancer les procédures internationales adéquates en vue d'obtenir le droit de déployer et d'exploiter tout nouvel équipement et d'assurer ensuite sa protection à long terme. De tels renseignements sont indispensables compte tenu de la longue durée du processus d'obtention d'une reconnaissance internationale.

**PROJET DE STRATÉGIE DE MOBILISATION DES CORRESPONDANTS NATIONAUX
POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX RADIOFRÉQUENCES AU COURS
DE LA PROCHAINE PÉRIODE D'ÉTUDES DE LA CMR**

Ref.: Z4769/2023-1.ZZ/ISSU

N°	Activité	Date limite
1.	Consultation avec les membres de l'ET-RFC pour recueillir leurs avis sur le concept de correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences	Septembre 2023
2.	Finalisation des attributions et de la stratégie de mobilisation en fonction des avis reçus des membres de l'ET-RFC	Octobre 2023
3.	Approbation formelle par les responsables du SC-ON	16 octobre 2023
4.	Approbation formelle par le Groupe de gestion de l'INFCOM	20-22 novembre 2023
5.	Lettre circulaire officielle adressée aux représentants permanents des Membres de l'OMM leur demandant de désigner des correspondants nationaux pour les questions relatives aux radiofréquences (incluant attributions et projet de stratégie de mobilisation)	Décembre 2023-Février 2024
6.	Secrétariat de l'OMM: se renseigner sur chaque correspondant national en ce qui concerne sa participation à des activités relatives aux radiofréquences et ses connaissances en la matière en lui posant les questions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ○ Disposez-vous d'un compte UIT-R/d'un accès aux TIES? (<i>Si ce n'est pas le cas, aider chaque membre à les obtenir.</i>) ○ Connaissez-vous l'institution qui remplit le rôle d'autorité nationale de régulation dans votre pays? Avez-vous déjà été en contact avec ses représentants? ○ Quel est votre degré de participation aux activités relatives aux radiofréquences dans votre organisme? ○ Avez-vous déjà participé à des réunions régionales sur les radiofréquences? Si oui, lesquelles? 	En parallèle avec l'activité n° 5
7.	Membres/Secrétariat de l'OMM: inscrire les correspondants nationaux désignés dans la base de données de l'OMM et créer une liste de diffusion spécifique (nfp-rfc@groups.wmo.int)	Janvier-Février 2024
8.	À réception des nominations des membres, organiser des rencontres régionales en ligne entre les correspondants nationaux désignés et les membres de l'ET-RFC, en suivant le découpage des entités suivantes: <ol style="list-style-type: none"> a) Union africaine des télécommunications (UAT) b) Groupe arabe de gestion du spectre (ASMG) c) Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique (APT) d) Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT) e) Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) f) Communauté régionale des communications (RCC) Lors de ces réunions, menées par les membres de l'ET-RFC de chaque région, les points ci-après sont présentés aux correspondants nationaux: <ul style="list-style-type: none"> • Principes clés de gestion du spectre <ul style="list-style-type: none"> ○ Fonctionnement des autorités nationales de régulation en matière de coordination nationale/régionale/mondiale des fréquences ○ Exemples de fréquences requises par les systèmes météorologiques et environnementaux actuels exploités par les SMHN • Principales étapes de liaison avec les autorités nationales de régulation <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment se coordonner avec les autorités nationales de régulation (par exemple: enregistrement et coordination des fréquences) ○ Comment les SMHN pourraient soutenir la position de l'OMM au plan national et régional • Études de cas réels de points de l'ordre du jour de la CMR-23 couronnés ou non de succès 	Mars-Juin 2024

N°	Activité	Date limite
	<ul style="list-style-type: none"> • Comment s'informer sur les questions relatives aux radiofréquences en général: <ul style="list-style-type: none"> ○ Manuel UIT/OMM ○ Possibilités de formation UIT-R, etc. <p>Les correspondants nationaux reçoivent les adresses électroniques des représentants du Secrétariat de l'OMM et des membres de l'ET-RFC qui ont dirigé leurs réunions régionales, afin qu'ils puissent aussi leur poser des questions par la suite.</p>	
9.	Atelier régional UIT/OMM pour la RCC et la Mongolie organisé à Almaty: Les correspondants nationaux de la région devraient recevoir en priorité un soutien financier de l'OMM pour y assister	16 et 17 septembre 2024 (avant les réunions des groupes de travail 7C et 7B de l'UIT-R à Almaty)
10.	Les correspondants nationaux sont invités à participer à l'ET-RFC-6 en ligne en tant qu'observateurs (il pourrait être envisagé de les inviter à soumettre de brefs rapports de type INF sur leurs progrès, c'est-à-dire non pas pour présentation mais pour information et évaluation du succès global de cette initiative).	ET-RFC-6 (avant l'atelier UIT/OMM): aux alentours de février 2025
11.	Atelier mondial UIT/OMM sur l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques pour la météorologie et les activités environnementales connexes, à Genève: Les correspondants nationaux devraient recevoir en priorité un soutien financier de l'OMM pour y assister	Mars-Avril 2025
12.	Organiser une autre série de réunions régionales en ligne entre les correspondants nationaux désignés et les membres de l'ET-RFC. Lors de ces réunions, il est proposé: <ul style="list-style-type: none"> • De demander aux correspondants nationaux de rendre compte de l'état d'avancement de leurs travaux; • De présenter les points clés à l'ordre du jour de la CMR-27 qui nécessiteraient l'appui des correspondants nationaux, compte tenu des priorités régionales. 	Octobre-Novembre 2025
13.	Les correspondants nationaux sont invités à participer à l'ET-RFC-7 en ligne en tant qu'observateurs	ET-RFC-7: Février-Mars 2026
14.	Atelier régional UIT/OMM pour les États arabes et les pays africains organisé à Doubaï (proposition préliminaire de l'UIT-R): Les correspondants nationaux des deux régions devraient recevoir en priorité un soutien financier de l'OMM pour y assister	Février-Mai 2026
15.	Organiser une autre série de réunions régionales en ligne entre les correspondants nationaux désignés et les membres de l'ET-RFC. Lors de ces réunions, il est proposé: <ul style="list-style-type: none"> • De demander aux correspondants nationaux de rendre compte de l'état d'avancement de leurs travaux; • De poursuivre l'examen des points clés à l'ordre du jour de la CMR-27 qui nécessiteraient l'appui des correspondants nationaux, compte tenu des priorités régionales. 	Octobre-Novembre 2026
16.	Les correspondants nationaux sont invités à participer à l'ET-RFC-8 en ligne en tant qu'observateurs Lors de cette réunion, il est proposé: <ul style="list-style-type: none"> • De demander aux correspondants nationaux de rendre compte de l'état d'avancement de leurs travaux; • De finaliser le document de position de l'OMM pour la CMR-27. 	ET-RFC-8: Février-Mars 2027
17.	Organiser une autre série de réunions régionales en ligne entre les correspondants nationaux désignés et les membres de l'ET-RFC. Lors de ces réunions, il est proposé: <ul style="list-style-type: none"> • De demander aux correspondants nationaux de rendre compte de l'état d'avancement de leurs travaux; • De présenter les conclusions de la CMR-27 et les points à l'ordre du jour de la prochaine CMR (CMR-31). 	Après la CMR-27

Member	
Agency	
First Name	
Family Name	
Gender	
Contact Email	
Contact Email 2 (if there is any)	
<p>Is the expert already in the Expert Network of WMO database (Yes or No)?</p> <p>If not, please complete the following items.</p> <p><i>The WMO Community Platform Expert Network consists of those who have been nominated by Members/Partners and may be selected for specific technical commission roles and responsibilities.</i></p>	
City	
Title (Mr/Ms/Dr/Prof/...)	
Login email	
Preferred language	
Phone number	
Street address	
